

Engagement envers les principes de la Charte Erasmus

Déclaration

Je, soussigné (e), déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à:

- Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.
- Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.
- Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.
- Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.
- Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- Mettre en œuvre les priorités du programme:
 - En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
 - En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
 - En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
 - En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

Avant la mobilité

- Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.
- Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Assurez-vous que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles.
- Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.
- Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat pédagogique pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.
- Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
- Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus.

Pendant la mobilité

- Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.
- Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.
- Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Encouragez-les à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.
- Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux

qui recherchent une mobilité mixte.

- Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

Après la mobilité

- Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.
 - Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat pédagogique et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.
 - Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisantes dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).
 - Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.
- Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

- Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.
- Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de la phase de candidature et de mise en œuvre.
- Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que leur impact profite à tous les partenaires.
- Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

- Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.
- Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.
- Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.
- Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.
- Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.

Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.

Représentant légal de l'institution

Signature du représentant légal de l'institution

Olivier Paillet
Directeur Général



Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter [les lignes directrices ECHE](#) qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veillez noter que votre agence nationale Erasmus + assurera le suivi de votre déclaration de politique Erasmus et de vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

Contexte

Conscient que parmi les cohortes d'ingénieurs formés par l'ESEO, nombreux seront ceux qui évolueront dans un contexte de travail international, dès le début des années 2000, l'École a été l'une des premières en France à inclure une expérience internationale (stage ou études) obligatoire dans le cursus de ses élèves ingénieurs. L'expérience de l'international offre aux étudiants un regard différent sur la culture, la technologie, et la société.

Parallèlement, avec le développement de ses activités de recherche en 2000, les enseignants chercheurs de l'ESEO se sont tout naturellement tournés vers des partenaires internationaux, notamment de pays de l'Union Européenne.

Cela fait donc une vingtaine d'années que l'École développe un réseau international de partenaires industriels et académiques et qu'elle soutient la mobilité de ses étudiants et enseignant-chercheurs au sein de ce réseau.

Au cours de la période 2014-2020 avec la précédente Charte Erasmus +, l'ESEO s'est engagée dans un fort développement de ses activités internationales. Il a été mené selon 3 axes à travers l'action clé n°1 :

- L'accroissement des compétences linguistiques des apprenants, des enseignants-chercheurs et du personnel de l'ESEO.
- L'organisation de la mobilité intra-européenne étudiante, des personnels enseignants et administratifs de l'École.
- Le développement de la mobilité entrante d'étudiants internationaux et d'enseignants ou de chercheurs étrangers.

Des mesures fortes ont été mises en œuvre pour atteindre ces objectifs. Notamment, un service des Relations Internationales a été créé au sein du "Département des Nouvelles Filières - DNF" pour accompagner le développement des activités internationales de l'école. Des résultats significatifs ont été obtenus :

- Tous nos étudiants satisfont aux exigences du diplôme d'ingénieur en termes de niveau de langue anglaise et de mobilité internationale ;
- Tous les ans, des formations proposées par nos partenaires internationaux accueillent des étudiants de l'École en échange ou en double diplôme ;
- Les enseignants-chercheurs et le personnel administratif de l'école montrent un intérêt croissant pour la mobilité internationale sortante ;
- L'École accueille de plus en plus d'enseignants-chercheurs invités, de post-doctorants ou de doctorants internationaux dans ses laboratoires de recherche ;
- Les équipes de recherche de l'École sont de plus en plus impliquées dans des projets collaboratifs avec des partenaires internationaux.

Pour la période 2021-2027, l'École va poursuivre ses efforts selon les mêmes directions et mettre en œuvre de nouvelles actions visant à les développer davantage. En étant candidate à la Charte Erasmus, l'école a pour projet d'accéder à une action qu'elle n'a pas encore exploitée : l'action clé 2 (KA2), notamment les "Partenariats de coopération et d'échanges de pratiques" et les "Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus". Une réflexion sera menée sur la pertinence de rejoindre l'Action clé 2, notamment les « Partenariats de coopération et d'échanges de pratiques », les « Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus » et les « Partenariats pour l'Innovation ».

Ainsi, notre stratégie pour les années à venir comporte les quatre grands volets ci-dessous :

- La maîtrise des langues étrangères et une ouverture à l'interculturalité ;
- Le développement de la mobilité internationale sortante ;
- Le développement de la mobilité internationale entrante ;

Maîtrise des langues étrangères et ouverture à l'interculturalité

La maîtrise des langues étrangères et tout particulièrement l'anglais est une brique indispensable au développement de nos activités internationales. C'est souvent la langue qui permet aux futurs ingénieurs de s'ouvrir vers l'étranger et de commencer à tisser leur réseau international. C'est généralement grâce à l'anglais que les enseignants-chercheurs de l'École peuvent s'adresser à des publics internationaux, que le personnel de l'École peut accueillir les visiteurs internationaux, aider les étudiants étrangers dans leurs premières démarches. La maîtrise de l'anglais et plus généralement de langues étrangères nous apparaît donc naturellement comme une pièce maîtresse dans le développement international de l'École. Symétriquement, l'ESEO fait évoluer son offre de formation en anglais en direction des étudiants en mobilité entrante sans oublier l'apprentissage de la langue et de la culture françaises.

Anglais : une Exigence de Niveau pour les Étudiants :

Conformément aux exigences de la Commission des Titres d'Ingénieur les élèves ingénieurs doivent pouvoir justifier d'un niveau B2 en langue anglaise.

Dans le cas des élèves de l'ESEO, ce niveau est attesté par un score au TOEIC dépassant un seuil donné. Il est attendu des étudiants qu'ils aient atteint ce seuil avant la fin de la troisième année de formation supérieure (la première année du cycle ingénieur). Ainsi, à partir de cette période l'enseignement de l'anglais va au-delà de la préparation de la certification et aborde des aspects plus pratiques de la langue anglaise. C'est dans ce cadre qu'est organisé un séminaire d'anglais intensif pendant lequel les étudiants de deuxième année du cycle ingénieur abordent de l'anglais scientifique et professionnel au travers d'activités telles que l'écriture et la présentation d'articles scientifiques et techniques, la simulation d'entretiens de recrutement ou des ateliers dédiés à la communication professionnelle en anglais.

Anglais : un Niveau Attendu pour le Personnel

Toujours pour parfaire le niveau de langue des étudiants, certains cours de spécialité sont dispensés en anglais. Pour cela, l'École s'appuie sur des enseignants anglophones natifs ou pouvant assurer leurs cours en anglais. Plus ponctuellement, des cours en anglais sont aussi dispensés par des conférenciers invités étrangers.

Dans l'objectif de faciliter le développement des activités internationales de l'École en multipliant les cours pouvant être dispensés en anglais ou en facilitant l'accueil d'étudiants internationaux, les enseignants-chercheurs et le personnel de l'ESEO doivent pouvoir rencontrer des occasions de pratiquer l'anglais. Pour cela, des cours de conversation anglaise par groupes de niveaux sont proposés aux membres du personnel enseignant et administratif dans le cadre du plan de développement des compétences du personnel. En outre, la mobilité du personnel considérée comme une opportunité de pratiquer une langue étrangère en situation professionnelle est fortement encouragée par l'École. Pour favoriser l'internationalisation de nos enseignements, la maîtrise de l'anglais et la capacité à l'utiliser pour enseigner est maintenant une compétence exigée à l'embauche et s'applique aux nouvelles recrues des campus de Paris-Vélizy et de Dijon.

Une Deuxième Langue Vivante

En plus de l'anglais, les étudiants sont incités à étudier une seconde langue vivante. Chaque année environ 20% des élèves ingénieurs choisissent d'étudier une seconde langue étrangère. En fonction de leur choix de LV2, les étudiants peuvent suivre les cours à l'École (Allemand, Espagnol, Mandarin) ou dans des instituts de formations partenaires (Néerlandais, Japonais, Italien, ...). Les étudiants qui choisissent cette voie acquièrent des crédits ECTS supplémentaires s'ils obtiennent une certification officielle attestant d'un niveau B1 dans la langue choisie. L'obligation d'une LV2 obligatoire est à l'étude. La place importante réservée à l'apprentissage des langues étrangères permet aux élèves ingénieurs de gagner en employabilité à la fin de leur cursus et leur ouvre la voie vers des parcours internationaux.

Communication Interculturelle

Hormis une bonne maîtrise des langues étrangères, il nous paraît important pour réussir au mieux leurs périodes de mobilités internationales que les candidats aient été préparés à cette aventure. Pour cela, une formation de préparation à la mobilité et de sensibilisation à l'interculturalité est intégrée dans le cursus des élèves ingénieurs avant leur première mobilité.

Développement de la mobilité internationale sortante

Pour être diplômable, tout élève ingénieur de l'ESEO doit avoir effectué une mobilité internationale dans le cadre de ses études. Cette période de mobilité internationale peut se faire sous la forme d'un stage ou d'un séjour d'études dans une université étrangère. 100% des élèves de l'ESEO satisfont à cette exigence.

Les Stages à l'Étranger

À ce jour, une grande part des mobilités internationales des élèves ingénieurs prend la forme d'un stage : plus de 60% des étudiants de deuxième année du cycle ingénieur choisissent d'effectuer leurs stages techniques à l'étranger, 100% des élèves ayant choisi la filière de l'apprentissage doivent effectuer un stage à l'étranger d'une période de 12 semaines entre leur première et deuxième année d'études. Ceci est rendu possible grâce au large réseau d'entreprises internationales partenaires et à la communauté des alumni de l'école.

Pour les élèves ingénieurs sous statut étudiant, les stages, qu'ils soient effectués à l'étranger ou pas, font l'objet de l'écriture d'un rapport et d'une soutenance. Celles-ci peuvent être faites, au choix, en anglais ou en français. Dans le cas particulier des élèves ayant choisi la filière par apprentissage, il leur est demandé de faire preuve d'ouverture interculturelle lors de leur période à l'étranger et de partager avec le jury, lors d'une soutenance en anglais, les étonnements culturels qu'ils ont vécus lors de leur mobilité.

PROCESSUS DE DÉPART EN STAGE D'UN ÉTUDIANT

- Procédure dématérialisée.
- Validation du sujet de stage par un enseignant ESEO.
- Établissement d'une convention de stage dématérialisée avec signature électronique
- Suivi régulier du stagiaire par un tuteur à l'École.

Les Mobilités Sortantes d'Études :

En ce qui concerne les mobilités pour études, elles sont, à ce jour, de deux types : des séjours longs pour obtenir un double diplôme dans une de nos universités partenaires ou des séjours courts dans le cas des étudiants des cycles préparatoires internationaux des campus de Dijon et de Paris-Vélizy.

Pour ces derniers, dès la deuxième année d'études supérieures, une partie de la formation est délocalisée pendant 4 mois chez un partenaire académique international. Historiquement, les étudiants du cycle préparatoire effectuaient leurs périodes de mobilité à Shanghai dans une école partenaire qui, en plus de leurs cours scientifiques, leur proposaient des cours de sensibilisation à la culture, à la langue et à l'économie chinoise. Face à l'augmentation des effectifs des classes préparatoires internationales, l'École propose maintenant l'Espagne (Santander) comme autre destination possible.

Avec le développement des campus de Paris-Vélizy et de Dijon et une éventuelle création à venir d'un cycle préparatoire international sur le site d'Angers, de nouveaux partenaires vont devoir être trouvés. Un soin tout particulier va devoir être apporté pour que les nouvelles destinations proposées soient abordables et ne représentent pas un surcoût trop important pour les familles. Pour cela, des destinations européennes seront privilégiées. Ainsi, les étudiants pourront bénéficier du support du programme Erasmus + et les frais de transport seront moindres.

Outre les stages et les périodes de mobilité pour études, chaque année des élèves de l'École ont la possibilité de participer à des écoles d'été pour gagner en compétences techniques et parfaire leur niveau d'anglais.

Jusqu'à présent, la politique de l'ESEO a été de privilégier les accords de doubles diplômes avec ses partenaires internationaux. Ainsi, les élèves ingénieurs de l'École désirant suivre un parcours double diplômant peuvent choisir parmi une quarantaine de Masters celui qui leur correspond le mieux. Chaque année environ 10% des étudiants de dernière année décident de suivre un de ces parcours double diplômant.

PROCESSUS DE DÉCISION POUR LA CRÉATION D'UN DOUBLE DIPLÔME INTERNATIONAL :

- Étude de l'opportunité de collaboration avec l'Université internationale.
- Validation par la Direction des Programmes et de la Pédagogie de l'adéquation des cursus ESEO et de l'Université Internationale.
- Validation par la Direction des Études de la chronologie et de l'organisation du parcours double diplômant.
- Signature de la convention de double diplôme.
- Présentation du double diplôme aux élèves de l'École, si possible en présence d'un représentant de l'Université Partenaire (physiquement présent ou en visio-conférence)

Pour les prochaines années nous visons à développer les possibilités de mobilités d'études internationales pour nos étudiants en leur proposant plus d'opportunités dans le cadre de programmes d'échanges en priorité avec des universités européennes, sans exclure le reste du monde. Les universités partenaires cibles, proposeront des formations de niveau Master dans les thématiques scientifiques et technologiques de l'École. Elles pourront aussi offrir d'autres formations plus transverses (gestion de projet, gestion de l'ingénierie, ...).

L'Accès à la Mobilité :

Pour garantir un accès égal à la mobilité à tous les étudiants, l'École n'impose aucune condition a priori aux étudiants souhaitant faire un stage à l'étranger ou aux élèves des cycles préparatoires en partance pour leur semestre international.

Pour les mobilités d'études dans le cadre d'une convention de double diplomation, seuls peuvent participer les étudiants qui, au moment du départ, ont validé tous leurs semestres. La décision finale d'acceptation du candidat dans la formation extérieure est prise par l'université partenaire.

Enfin, les étudiants souhaitant participer à une mobilité dans le cadre d'un accord d'échange, pourront le faire sous réserve que les enseignements suivis dans l'université étrangère soient cohérents avec le parcours entrepris à l'ESEO et qu'ils aient validé les semestres précédents. Les crédits acquis dans l'université partenaire sont reconnus automatiquement de retour à l'École.

Une partie de l'intranet de l'École est réservée pour le service des Relations Internationales dans l'objectif de diffuser toutes les informations relatives à la mobilité sortante et aux activités Internationales organisées à l'École. Les élèves de l'École peuvent y trouver toutes les informations et documents

nécessaires à la préparation de leur expérience internationale pour études ou pour stage. Ces informations font l'objet de présentations aux étudiants lors de rencontres organisées dans l'année avec les étudiants.

PROCESSUS DE VALIDATION D'UNE CANDIDATURE POUR MOBILITÉ SORTANTE DE CRÉDITS

- Étude des souhaits de l'étudiant mobile par le département des Relations Internationales.
- Validation de la candidature de l'étudiant par la Direction des Programmes et de la Pédagogie et la Direction des Études.
- Établissement d'un accord de partenariat entre l'ESEO et l'Université d'accueil de l'étudiant mobile.
- Établissement d'un contrat pédagogique entre l'ESEO et le candidat à la mobilité.
- Validation des crédits ECTS acquis lors de la mobilité.

La Promotion et le Soutien à la Mobilité Étudiante :

Des événements sont organisés, à des moments clés de l'année, pour promouvoir la mobilité internationale auprès des étudiants :

- Présentation des doubles-diplômes par nos partenaires,
- Présentation des possibilités de soutien à la mobilité : Programme Erasmus +, Soutien des collectivités territoriales,
- Présentation des "summer school" par nos partenaires,
- Présentation des V.I.E,
- Présentations du retour d'expérience d' alumni ayant vécu une mobilité d'étude internationale,
- Point mensuel stage & international.

Les services des stages et des relations internationales se chargent d'accompagner les étudiants dans leur recherche de stages à l'étranger ou de mobilités d'études et accorde une attention particulière à ceux qui ont moins d'opportunités.

Les étudiants candidats à une mobilité, sont tous éligibles à des bourses leur permettant de couvrir une partie des frais. En fonction de leur destination, ils peuvent prétendre à une bourse du programme Erasmus + ou des collectivités locales. Les étudiants boursiers sont prioritaires dans l'attribution de ces bourses. Une aide supplémentaire allouée par un partenaire industriel (l'entreprise Bodet) peut être délivrée sur critères sociaux. Pour l'attribution des bourses, Les étudiants sont sélectionnés de façon transparente et sans discrimination selon un cahier des charges qui leur a été au préalable soumis et expliqué.

Les bourses Erasmus + pour stages et études représentent pour les étudiants qui en bénéficient un levier important au développement de ces périodes de mobilité en entreprise ou dans les universités. Pour favoriser la réalisation des projets internationaux de tous nos étudiants, nous devons encore développer les opportunités de financement dont ils peuvent bénéficier.

Les formations de l'école sont, bien sûr, ouvertes aux élèves en situation de handicap et ceux-ci, comme tout élève ingénieur sont soumis aux exigences en termes d'expérience internationale et de langues étrangères. Un soutien particulier doit être apporté à certains de ces élèves lors de leur période de mobilité afin de répondre aux besoins spécifiques qu'ils pourraient avoir. Le programme Erasmus + permettra à ces étudiants de bénéficier de financements complémentaires permettant de couvrir totalement ou partiellement le surcoût lié à ces besoins particuliers.

La Mobilité du Personnel :

Pour entretenir les partenariats existants ou en créer de nouveaux il est important que le personnel de l'École, lui aussi, ait l'occasion de se déplacer pour présenter l'école, les possibilités qu'elle offre aux étudiants internationaux ou pour échanger les bonnes pratiques en matière de coopération internationale ou d'enseignement supérieur. Pour les enseignants, des mobilités au sein de notre réseau de partenaires renforce leurs compétences linguistiques et favorise l'internationalisation de nos cours.

Développement de la mobilité internationale entrante

Dans les dernières années, la mobilité internationale entrante à l'ESEO, dans sa formation d'ingénieur, s'est souvent limitée à l'accueil d'étudiants, pour la plupart francophones, rejoignant l'École pour y suivre un cycle complet de 5 ou 3 années (comprenant ou non le cycle préparatoire). Notre cycle ingénieur, longtemps imaginé comme un tout, permettait difficilement à des étudiants de ne suivre qu'une partie du cursus. Par ailleurs, la dispense des cours en français, rendait l'accueil d'étudiants non-francophones difficile. Ces raisons sont une des causes du déséquilibre des mobilités étudiantes dans le cadre de nos conventions de doubles diplômes qui intéressent principalement des étudiants de l'ESEO, mais ne parviennent pas à attirer des étudiants internationaux en provenance des universités partenaires. L'accroissement de la mobilité entrante d'étudiants et d'enseignants internationaux est

aujourd'hui un des axes principaux de notre développement international.

Les Cycles Préparatoires Internationaux Partenaires

Une des actions menées pour développer la mobilité entrante, a été de soutenir et d'accompagner la mise en place de formations de cycle préparatoires dans des lycées partenaires. Afin d'accompagner les étudiants et de faciliter leur future intégration sur l'un de nos campus en France, des actions ponctuelles de formations à distance sont mises en place par le corps enseignant de l'ESEO. Par ailleurs, chaque année plusieurs rencontres sont organisées chez le partenaire ou en France pour harmoniser les pratiques pédagogiques.

Un projet pilote a été initié à Bamako au Mali et nous accueillerons les premiers élèves à l'ESEO à la rentrée universitaire 2020/2021. L'idée semble séduire et d'autres classes préparatoires partenaires internationales devraient voir le jour prochainement en Afrique francophone ; l'une, dès la rentrée 2020/2021. Nous profitons des liens de jumelage entre Angers et Bamako pour organiser la future arrivée des étudiants de cette formation.

Une Réforme Nécessaire du Cours :

En 2014, une réflexion profonde a été menée autour de la réorganisation des enseignements du cycle ingénieur et de la modernisation de nos pratiques pédagogiques. Le fruit de ce travail a été :

- L'enseignement d'un socle commun de connaissances en électronique et en informatique pendant la première année,
- L'instauration de l'apprentissage par projet et par problème comme méthode pédagogique pour tous les enseignements scientifiques de tronc commun en première année,
- L'organisation d'une période de stage (initialement effectuée hors du calendrier universitaire), pendant le premier semestre de la deuxième année,
- L'uniformisation du format des options technologiques proposées aux élèves ingénieurs en début du deuxième semestre de la deuxième année et mutualisation de certains enseignements,
- L'élargissement de l'offre pédagogique en langue anglaise (deux options technologiques de l'École sont aujourd'hui dispensées intégralement en anglais).

Un objectif de ce travail était de rendre notre formation plus lisible par les étudiants internationaux, et de leur en faciliter l'accès dans le cadre de conventions de double diplôme ou de mobilités de crédits.

De Nouvelles Opportunités pour les Étudiants Internationaux :

Avec notre nouvelle organisation pédagogique les étudiants en mobilité de crédits peuvent maintenant suivre tous les cours des cycles de Bachelor et d'Ingénieur. Les étudiants internationaux ont notamment accès aux 16 parcours d'options technologiques proposés par l'École sur l'un de ses 3 campus aux élèves ingénieur.

Sur le site d'Angers, la formation d'ingénieur dispense deux de ses options technologiques en anglais et peut donc y accueillir des étudiants non-francophones. Pour permettre l'accueil d'étudiants internationaux non-francophones au niveau Licence, un travail est encore nécessaire pour proposer un cheminement principalement en anglais dès la première année de cycle ingénieur et dans notre formation de Bachelor. Dans le plan de développement des sites de Dijon et de Paris il est prévu qu'ils proposent chacun plusieurs options en anglais développant ainsi l'offre pédagogique accessible aux étudiants non francophones.

PROCESSUS DE VALIDATION D'UNE CANDIDATURE POUR MOBILITÉ ENTRANTE DE CRÉDITS

- Étude des souhaits de l'étudiant mobile par le département des Relations Internationales.
- Validation de la candidature de l'étudiant par la Direction des Programmes et de la Pédagogie et la Direction des Études.
- Établissement d'un accord de partenariat entre l'ESEO et l'Université d'origine de l'étudiant mobile.
- Établissement d'un contrat pédagogique entre l'ESEO et le candidat à la mobilité.
- Validation des crédits ECTS acquis à l'École et établissement d'un relevé de notes.

Pour les étudiants internationaux en mobilité entrante dans le cadre d'une convention de double diplôme, des aménagements doivent être apportés au cursus pour qu'ils puissent satisfaire aux conditions d'obtention du diplôme d'ingénieur.

En effet, pour pouvoir prétendre au diplôme d'ingénieur de l'ESEO, la CTI impose qu'un étudiant ait passé 3 semestres au sein de l'école et ait effectué un stage de fin d'études d'un minimum de 5 mois.

Pour répondre à ces conditions, nous prévoyons d'accueillir les étudiants internationaux avec un premier semestre de mise à niveau technique, d'acclimatation culturelle et d'apprentissage du français

au premier semestre de la deuxième année ingénieur. Pendant ce premier semestre à l'École, les étudiants internationaux participeront à certains cours avec d'autres étudiants de l'école en passerelle entre nos formations de Bachelor et d'ingénieur. Dès le deuxième semestre les étudiants internationaux pourront rejoindre l'option de leur choix pour deux semestres. Ils termineront leurs études d'ingénieurs et seront diplômables une fois qu'ils auront accompli le stage de fin d'études requis.

La crise sanitaire récente nous a poussé à adapter une grande partie de nos enseignements pour qu'ils puissent être dispensés à distance. Des solutions pédagogiques et technologiques intéressantes ont pu être mises en œuvre dans ce cadre autorisant la dispense d'une partie des activités pédagogiques de l'École à distance (mise en ligne d'appareils de mesure pour des activités pratiques d'électronique, utilisation des outils de développement collaboratifs pour les enseignements informatique, mise à disposition de capsules vidéo pour les étudiants, utilisation intensive des outils en ligne de l'École (campus numérique, visioconférence, travail collaboratif, ...).

Ces compétences acquises dans l'urgence, ont montré une certaine pertinence et mérite d'être considérées pour proposer une offre de mobilité entrante mixte incluant une part de formation à distance.

Par ailleurs, pour assurer un accueil de qualité aux étudiants étrangers, l'ESEO envisage une candidature au label "Bienvenue en France" initiée par Campus France au cours de l'année 2021. Pour ce faire, l'ESEO doit satisfaire plusieurs critères; une grande partie sont en place et d'autres restent à développer :

- Qualité et accessibilité de l'information (mise en ligne en anglais de la formation, vie étudiante, dématérialisation, outils numériques, ...)
- Accompagnement des enseignements (cours en Anglais, apprentissage du Français, cours de remise à niveau),
- Qualité et accessibilité des dispositifs d'accueil (guichet unique au sein de la DNF, carnet d'accueil, séminaire d'accueil spécifique, ..)
- Logement et qualité de la vie dans le campus (pré-réservation assurée par les RI pour les étrangers, parrainage, ...)
- Accompagnement vers l'emploi par la direction des relations avec les entreprises.

Par ailleurs, à partir de 2020, dans la campagne électorale du BDE (Bureau des élèves), les clubs candidats intègrent tous cet aspect de l'accueil des étudiants entrants pour leur assurer une meilleure immersion dans la vie associative du campus.

Gagner en Visibilité et Reconnaissance Internationale :

Masters internationaux :

L'ESEO est partenaire de l'Université du Maine dans le cadre de son "International Master's Degree in ElectroAcoustics" qui accueille chaque année une majorité d'étudiants internationaux. L'aspect électronique de la formation leur est dispensé par les enseignants-chercheurs de l'École sur le campus d'Angers.

La Direction des Nouvelles Filières est missionnée par l'École pour monter de nouvelles formations internationales de niveaux Master (MSc, Erasmus Mundus) dans nos domaines d'expertise et destinées à un public international. Nous misons sur ce type de formation pour renforcer l'attractivité de notre offre pour des étudiants internationaux.

Écoles d'Été :

Deux écoles d'été internationales dans nos domaines d'expertise (l'électronique et l'audio, et les objets connectés) ont été créées et démarreront en juillet 2021. Nous attendons une vingtaine d'étudiants majoritairement internationaux en début d'études de Master pour chacune d'entre elle.

Réseaux Internationaux et locaux:

En 2020, l'École a adhéré au consortium d'appui de l'Université des Sciences et Technologies de Hanoi (USTH) au Vietnam. L'USTH créée en 2009 est le fruit de la coopération franco vietnamienne et propose des formations de Bachelor et de Master, en anglais, en partenariat avec des universités et écoles françaises. À travers ce consortium l'ESEO apporte son soutien aux formations de l'USTH. Les enseignants-chercheurs de l'École seront amenés à prendre en charge plusieurs cours de l'USTH sur place ou à distance. La participation à ce réseau donnera des opportunités de mobilités aux étudiants français et vietnamiens.

L'ESEO est membre du RRMA (Réseau Régional Multi Acteurs) Pays de la Loire Coopération Internationale et participe ainsi à l'attractivité internationale de la Région Pays de la Loire. La prochaine Assemblée Générale doit se tenir prochainement dans les locaux de l'École.

La recherche menée par les enseignants-chercheurs de l'école et qui est par essence internationale, est un autre biais d'attractivité et de développement international de l'école. En effet, des équipes de recherche de l'ESEO, en partenariat avec les universités françaises et les unités CNRS auxquelles elles sont rattachées, participent à des projets européens de type H2020. Les réseaux développés grâce à ces partenariats, contribuent au carnet d'adresses pour nos élèves pour leur mobilité sortante.

Rencontres pour le Développement de la Coopération Internationale :

Le service des Relations Internationales tente d'assister aussi régulièrement que possible aux grands événements européens et mondiaux dans le domaine de la coopération éducative tels que EAIE ou NAFSA.

Le service des Relations Internationales compte parmi ses membres une Développeuse Erasmus + pour l'action clé 1 traitant des Projets de mobilité pour les étudiants et le personnel de l'enseignement supérieur. Sa participation régulière aux rencontres du réseau Erasmus + nous maintient à jour sur les nouvelles du réseau.

Présence sur le Web :

Jusqu'à récemment, la partie du site Web institutionnel de l'École dédiée à un public anglophone était réduite. Un travail de construction a été entamé pour proposer un site Web complet présentant en détail l'offre de formation destinée à un public international.

Dans ce site web dédié, une distinction est faite entre les étudiants francophones et non francophones. En effet, les francophones proviennent de cursus "à la méthode française" et connaissent le système éducatif français et sa structure (LMD dans les universités et spécificités d'écoles d'ingénieurs). Pour les non francophones, nous proposons un site qui leur est dédié avec l'adaptation nécessaire au système anglo-saxon (under-graduate, graduate, post-graduate, ..)

Veillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

L'ESEO souhaite poursuivre et développer sa participation à l'Action Clé 1 (KA1) – « *Mobilité à des fins d'apprentissage* ». Elle souhaite utiliser ce levier pour soutenir la mobilité sortante de ses étudiants et de son personnel et pour développer la mobilité entrante d'étudiants internationaux.

La participation de l'école à l'action clé 1 (KA 1) permettra tout d'abord d'apporter un soutien à ses étudiants candidat à une mobilité en Europe : soutien linguistique en ligne à travers la plateforme OLS (Online Linguistic Support), possibilité d'apporter une aide financière aux étudiants mobiles. Elle permettra également de favoriser la participation à la mobilité d'étudiants en situation de handicap en leur apportant une aide permettant de couvrir en partie les frais supplémentaire liés à des besoins spécifiques qu'ils pourraient avoir lors de leur période à l'étranger.

À travers sa participation à l'action clé 1, l'ESEO aura accès aux établissements d'enseignement supérieur membres du réseau Erasmus + et pourra mettre en place des partenariats d'échange pour favoriser la mobilité pour études, aussi bien d'étudiants de l'École, que d'étudiants internationaux candidats pour une mobilité entrante à l'École.

Des initiatives telles que la carte d'étudiant européenne, l'outil en ligne de gestion de la mobilité Mobility Tool et des procédures telles que la mise en place de convention de mobilité avec l'étudiant mobile ou d'accord inter-institutionnel entre les EES partenaires sont des aides précieuses qui favorise la gestion et l'implémentation des projets de mobilité des étudiants. En outre, la reconnaissance automatique par l'ESEO des crédits acquis par ses étudiants lors de mobilités d'études permettra une prise en compte simple des périodes de mobilité dans le parcours des étudiants.

Un des objectifs de l'École en participant à l'action clé (KA1) est de développer la mobilité entrante d'étudiants internationaux en mobilité d'études. Pour pouvoir proposer un catalogue de cours attractif à ces candidats l'École doit augmenter son offre pédagogique en anglais et en faire la promotion auprès des étudiants des EES internationaux. Les possibilités de mobilité internationale offertes au personnel enseignant et non enseignant favoriseront ses deux actions.

En participant à l'action clé 2 (KA2) « *Coopération entre Organisations et Institutions* » l'ESEO vise à amplifier son attractivité internationale et sa capacité de collaboration avec des établissements étrangers en particulier en participant à des programmes joints de master (Master conjoints Erasmus Mundus ». Durant la période 2021-2023, l'ESEO souhaite trouver des partenaires européens et non européens pour mettre en place ces formations d'excellence sur des domaines comme la cybersécurité, le big data, ou le biomédical.

Par ailleurs, l'ESEO souhaite également participer à un projet de partenariat « *innovation* » qui doit permettre l'élaboration de productions novatrices et/ou la diffusion et l'exploitation de méthodes, pratiques ou approches innovantes (méthodes d'apprentissage et de formation, création de nouveaux cursus) ainsi que pour contribuer au développement de nouveaux outils d'apprentissage, des mobilités virtuelles, de l'utilisation des TIC et des ressources éducatives ouvertes

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement? Veuillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.
 Langue originale [EN]

Avec le programme Erasmus + l'École souhaite pouvoir bénéficier d'un soutien dans le développement de ses activités internationales. La mobilité étudiante est aujourd'hui essentiellement une mobilité sortante pour stage. Nous souhaitons utiliser le réseau Erasmus + et les opportunités de mobilité offertes par le programme pour développer la mobilité de crédits sortante de nos étudiants.

Afin de créer un environnement multiculturel au sein même de l'École et participer pleinement à la création de l'espace européen de l'enseignement supérieur, l'École compte également à s'appuyer sur le programme Erasmus + pour accroître le nombre d'étudiants internationaux accueillis à l'école en mobilité de crédits ou de double diplôme.

Enfin, pour élargir notre réseau de partenaires internationaux avec lesquels nous pouvons mettre en œuvre des échanges, il est important que la mobilité du personnel s'accroisse.

Mobilité étudiante sortante

Les prévisions à 5 ans sur le nombre d'étudiants par campus et par promotion sont :

Site	Effectif
Angers	220
Paris-Vélizy	75
Dijon	50
Apprentis tous sites	80
Total :	425

Au cours de son cursus, chaque étudiant doit effectuer une mobilité internationale d'études ou de stage. À échéance de 5 années, nous prévoyons un développement de la mobilité sortante de crédits de nos étudiants majoritairement en Europe et envisageons d'atteindre la répartition suivante pour les mobilités des 3 campus de l'ESEO :

Type de mobilité	Part d'une promo		En Europe		Hors Europe	
	%	nb	%	nb	%	nb
Stages	50%	215	70%	150	30%	65
Double diplôme	10%	45	40%	20	60%	25
Mobilité de crédits	40%	170	60%	100	40%	70

Mobilité entrante

Pour ne pas voir diminuer la taille de nos promotions en cours d'année au grès des mobilités sortantes de nos étudiants, nous tenterons de compenser les sorties des élèves ingénieurs par l'entrées d'étudiants en mobilité entrante. Ainsi, nous prévoyons, à terme, d'accueillir chaque année environ 60 étudiants en mobilité de crédits entrante.

Mobilité du personnel

Pour accompagner le développement international de l'école il est important d'augmenter la mobilité du personnel enseignant ou non-enseignant de l'école. Nous prévoyons à terme 10 mobilités d'enseignants-chercheurs par an et autant (10 mobilités par an) pour la mobilité du personnel non enseignant.